



# ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ARRETE RECTORAL EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2023 PORTANT COMPOSITION DU JURY DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### SESSION 2024

Le Recteur,

**VU** le code de la fonction publique ;

**VU** le code de l'éducation ;

**VU** le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

**VU** l'arrêté du 21 décembre 2010 modifié fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

**VU** l'arrêté du 18 septembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

### ARRÊTE

**Article 1 :** Le jury chargé d'apprécier les épreuves de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur - Classe Supérieure – session 2024 - est constitué comme suit :

PRÉSIDENTE :

- Madame Anne-Marie FORESTIER, attachée d'administration d'état, Collège Jules Ferry de Montluçon

MEMBRES :

- Madame LAPIERE Clémence, attachée d'administration d'état, Rectorat de Clermont-Ferrand

- Monsieur VIEL Fabrice, personnel de direction, Collège Nestor Perret de Pionsat

**Article 2 :** Monsieur le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Karim BENMILOUD